Avant le départ, S'INFORMER

DES CONDITIONS DE CIRCULATION

Sur tous les réseaux

- à partir du site Internet "Bison Futé", **www.bison-fute.equipement.gouv.fr**
- sur le **3615 route** (0,20 € la minute),
- sur le serveur vocal des Centres d'Information Routière **0 826 022 022** (0,15 € la minute).

Uniquement sur le réseau autoroutier

- pour le **trafic autoroutier** sur le serveur vocal **08 92 68 10 77** (0,34 € la minute),
- sur le minitel **3615 autoroute** (0,34 € la minute).

DES PREVISIONS METEOROLOGIOUES

- **3250** (prévisions départements, communes - 0,34 € la minute depuis un téléphone fixe)
- **www.meteo.fr**
- **3615 météo**

EN CAS D'ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE PRÉVUE SUR LE PARCOURS OU LE LIEU DE DESTINATION, IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ DE DIFFÉRER SON DÉPLACEMENT.

Pendant le voyage

Avoir à bord des cartes et votre feuille de route, écouter régulièrement les radios diffusant de l'information routière, notamment le 107.7 sur autoroute - *les conditions météorologiques peuvent se détériorer rapidement, amenant les autorités à diffuser des informations non programmées* -

En cas de difficulté particulière, s'informer directement auprès des Centres d'Information Routière au numéro suivant : 0 826 022 022 (0,15 € la minute), répondeur vocal si saturation téléphonique.

En cas d'alerte météo, et si vous êtes dans l'obligation de vous déplacer en voiture, n'oubliez pas par précaution de vous munir de boisson, de nouriture et de couverture.

- **S'arrêter en lieu sûr pour téléphoner**
- **Ne jamais stationner sur la Bande d'Arrêt d'Urgence**
- **Ne pas téléphoner en conduisant.**

direction des Routes

direction de la Sécurité et de la Circulation routières

CIRCULER en hiver

Les règles de base du bon usage de la route en période hivernale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'Équipement des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer

Dès l'automne,
VÉRIFIER SON VÉHICULE

CONTRÔLER L'ÉTAT GÉNÉRAL DU VÉHICULE

• Le moteur (huile à faible viscosité, filtres, antigel).

• Le circuit électrique (batterie, alternateur...).
• Les pneus - usure, pression, y compris la roue de secours - type de pneus utilisés (été, hiver) .
• Les freins (plaquettes, disques, liquide).
• L'éclairage (ampoules, réglage des phares).
• Les essuie-glaces (balais neufs avant l'hiver).
• Les joints de portière (étanchéité, protection contre le givre).
• Le système d'aération et de chauffage (grilles d'aération, filtres, fuites...).

SE MUNIR D'ACCESSOIRES COMPLÉMENTAIRES

• Raclette, balayette à neige.
• Bombe antigivre.
• Liquide lave-glace, antigel, huile.
• Gants, chiffons, lampe de poche.
• Câbles de démarrage.

DANS LES RÉGIONS FORTEMENT ENNEIGÉES

• Chaînes à neige.
• Pelle à manche court et à poignée.

SI L'ON DOIT MONTER DES CHAÎNES

• Faire un essai de montage avant le départ .
• Se garer à l'écart de la chaussée pour le montage.
• Poser les chaînes sur les roues motrices.
• Vérifier leur tenue régulièrement (les retendre si besoin) et les retirer dès qu'elles ne s'imposent plus.
• Après utilisation, les rincer et les faire sécher.

Sur la route,
ANTICIPER

ADAPTER SA CONDUITE

• Avant de prendre la route, si le véhicule est recouvert de neige, le dégager entièrement en s'assurant d'être vu des autres automobilistes.
• Adapter sa tenue vestimentaire (pas de vêtements qui limitent les mouvements)
• Une fois sur la route, repérer les endroits propices à la formation du verglas (routes ombragées, ponts, sous-bois...)
• Modérer et adapter sa vitesse
• Maintenir les distances de sécurité
• Eviter les manœuvres brutales (direction, accélération, freinage)
• Maintenir les mains symétriques sur le volant et parallèles à la route
• Ne pas surchauffer l'habitacle (risque d'assoupissement)
• Faciliter le passage des engins de salage et de déneigement
• Il est interdit de doubler un engin de déneigement en service

SI LE VÉHICULE EST BLOQUÉ

• Se garer sur le bas côté.
• Sur autoroute, ne pas stationner sur la bande d'arrêt d'urgence, mais rester sur la file de droite (voie lente), sauf indication contraire des services d'intervention ou des panneaux à messages variables.
• Arrêter le moteur.
• Se tenir constamment informé (radio, téléphone portable).

SI NÉCESSAIRE, NE PAS HÉSITER À :

• MODIFIER L'HORAIRE DU DÉPART
• PRÉVOIR UNE DURÉE DE TRAJET PLUS LONGUE
• CHANGER D'ITINÉRAIRE
• CHOISIR UN AUTRE DE MOYEN DE TRANSPORT
• REPORTER LE DÉPLACEMENT